

Direction Enfance Famille Jeunesse

Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social et médico-social réunie le 12, 22 et 28 juillet 2022

Référence :

Avis d'appel à projet pour la création d'un dispositif expérimental de 70 places pour la mise à l'abri, l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et le prise en charge éducative des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés publié le 4 avril 2022.

Le Conseil Départemental de la Creuse a lancé un appel à projet pour la création d'un dispositif expérimental de 70 places pour la mise à l'abri, l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et le prise en charge éducative des mineurs et jeunes majeurs non accompagnés.

La commission s'est réunie les 12, 22 et 28 juillet 2022 sous la présidence de Mme Laurence Chevreux, Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance, la famille et la santé et a établi sur la base des critères définis dans l'avis d'appel à projet, le classement suivant des cinq projets déposés :

Rang de classement	Porteur de projet
1	Fondation AJD – Maurice Gounon
2	ALEFPA
3	Comité d'Accueil Creusois
4	APRES 47
5	ARSL

Conformément à l'article R 313-6-2 du Code de l'Action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Présidente du conseil départemental de la Creuse.

Le présent avis est publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet du conseil départemental du département.

Fait à Guéret, le 28 juillet 2022

La Présidente de la commission,

Signé : Laurence CHEVREUX